

SERVICE SOLIDARITÉS LOCALES

Fermeture de la permanence téléphonique

Durant la période des fêtes, la permanence téléphonique du service d'accompagnement-transports d'Altéo ne sera pas accessible du lundi 24 décembre au mercredi 2 janvier inclus, dans toute la province de Namur. Il ne sera donc pas possible d'introduire de demande d'accompagnement pendant cette période-là. **Pour tout transport devant avoir lieu entre le 18 décembre et le 4 janvier**, les demandes doivent donc être faites le 18 décembre au plus tard (en tenant compte du fait que toute demande doit être introduite au minimum 3 jours à l'avance). **L'équipe d'Altéo vous souhaite de bonnes fêtes !**

ÉNÉO WALCOURT

Nouvelle "Matinée équilibrée" à Walcourt : les réseaux sociaux

Que faut-il absolument savoir à propos des réseaux sociaux ? Comment pouvoir s'en servir positivement dans la vie de tous les jours ? Quels rôles peuvent-ils jouer dans ma vie de citoyen(ne) ? Comment reconnaître les pièges et ce qu'il ne faut pas faire ? Ces deux heures d'animation et de questions-réponses données par Christian Decouvreur seront précédées d'un petit-déjeuner. **Où :** grande salle de la Mutualité chrétienne de Walcourt, 1 rue Notre-Dame à Walcourt. **Quand :** le mercredi 8 janvier, de 9h30 à 12h00. **Prix :** 2 EUR. **Renseignements et inscriptions :** 071/66.06.75.



ÉNÉO DINANT

Atelier cartonnage

Énéo Dinant vous invite à découvrir le cartonnage avec une passionnée, Anne-Michèle Scaux : ça va cartonner ! **Programme :**
 > À 11h : démonstration, conseils, découpes...
 > À 12h : lunch (sandwiches et boissons).
 > De 13h à 17h : confection de votre boîte "ambiance fêtes".
 Attention : Pour cette déco, il faut apporter un tissu aux motifs "fête" de votre choix (de minimum 50cm par 1m10 ou 1m40), des ciseaux, une latte et une boîte en carton vide (de céréales, biscottes, pizza surgelée... Pas de carton ondulé). **Où :** à la Mutualité chrétienne de Dinant, 3^{ème} étage, salle Meuse au 16, avenue des combattants, 5500 Dinant. **Quand :** le mardi 18 décembre dès 11h. **Prix :** 11 EUR comprenant l'animation, le carton spécial, la colle et le lunch. **Renseignements et inscriptions :** avant le 11 décembre au 082/21.36.68 ou eno.dinant@mc.be



Agences

Fermetures pendant les vacances de Noël

Les agences suivantes seront fermées du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier inclus :

Andenne, Auvelais, Beauraing, Bièvre, Bouge (CSC), Cerfontaine, Ciney, Couvin, Eghezée, Florennes, Gedinne, Gembloux, Jambes, Mettet, Philippeville, Rochefort, Salzinnes, Tamines.

Nos centres de service resteront cependant ouverts aux horaires suivants :

DINANT Av. des combattants, 16. 082/21.36.70.	NAMUR Rue des tanneries, 55. 081/24.48.11.	WALCOURT Rue Notre Dame, 1. 071/66.06.80.
Le lundi 24 décembre : de 9h à 12h. <i>Service pensions :</i> de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le jeudi 27 décembre : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le vendredi 28 décembre : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le jeudi 3 janvier : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le vendredi 4 janvier : de 9h à 12h.	Le lundi 24 décembre : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le jeudi 27 décembre : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. <i>Service social :</i> de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi 28 décembre : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le jeudi 3 janvier : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. <i>Service social :</i> de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi 4 janvier : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h.	Le lundi 24 décembre : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le jeudi 27 décembre : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le vendredi 28 décembre : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le jeudi 3 janvier : de 9h à 12h. <i>Service social :</i> de 9h à 12h. Le vendredi 4 janvier : de 9h à 12h.



Durant cette période, **le numéro d'informations gratuit** de la MC 0800 10 9 8 7 ne sera pas accessible :
 > Le lundi 24 décembre après midi (à partir de 12h30).
 > Les mardi 25 et mercredi 26 décembre.

> Du lundi 31 décembre au mercredi 2 janvier inclus.
 Pendant le reste de la période des vacances de Noël, il sera accessible du lundi au vendredi

de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h.
Nos boîtes aux lettres restent cependant relevées pendant les congés.

Ça se passe

Fermeture définitive de l'agence d'Havelange

L'agence d'Havelange fermera ses portes le 21 décembre prochain. De nombreuses solutions alternatives s'offrent aux affiliés qui la fréquentaient.

La Mutualité chrétienne de la Province de Namur a toujours prôné la plus grande accessibilité possible pour ses affiliés. Nous sommes cependant contraints de vous informer que notre agence d'Havelange fermera ses portes à partir du 21 décembre.

En effet, nous souhaitons développer davantage nos modes de contact à distance (par téléphone, courrier ou mail) et proposer des points de contact multiservices nous permettant de vous recevoir dans de meilleures conditions.

Ainsi de nombreuses solutions alternatives s'offrent à vous :

Une boîte aux lettres verte à Havelange rue de la Station 99, (à la mai-

son communale) relevée une fois par semaine, où tout courrier mutualiste (muni d'une vignette jaune) peut être déposé.

Besoin d'une information sur une démarche à suivre ou sur votre dossier ? **Des conseillers mutualistes** vous répondent au 081 244 811, comme en agence. **Une équipe d'e-conseillers** peut également traiter votre dossier par email via namur@mc.be

Vous souhaitez recevoir plus d'information sur nos offres et services ou sur une de nos assurances hospitalisation ? Contactez notre **numéro gratuit : 0800 10 9 8 7**. Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 13h

Toutes les agences, des infos, des documents téléchargeables et votre dossier personnel sur www.mc.be



ÉNÉO WALCOURT

Reprise de l'atelier Scrapbooking

Énéo Walcourt, mouvement social des aînés et I.Gérard vous invitent à revisiter le scrapbooking (photocollage) ! **Où :** 1, rue Notre Dame à Walcourt. **Quand :** le lundi après-midi, 1 fois par mois à partir du 10 décembre. **Prix :** 54 EUR par personne pour les 6 séances, venez avec vos photos et des ciseaux. **Renseignements et inscriptions :** 071/66.06.75.

Gros plan sur

L'urgence, avec l'hélicoptère du Centre Médical Hélicoptéré de Bra-sur-Lienne



Ce Centre Médical Hélicoptéré (CMH) dispose du seul service médical d'urgence et de réanimation par hélicoptère disponible 24h sur 24. Il est accessible en moins de 15 minutes sur une zone couvrant en partie les provinces de Liège, Namur et Luxembourg. Mais le CMH est avant tout une ASBL fonctionnant grâce au soutien de la population.

Fondé en 1986 à Bra-sur-Lienne, le CMH développe un service de secours urgent par hélicoptère, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour toute mission d'aide médicale urgente à la demande du 112. Pourquoi Bra-sur-Lienne ? Cette localisation est au centre de la plus importante "zone rouge" démographique de Belgique : la population n'y dispose d'aucun service de secours médical terrestre en moins de 15 minutes. En outre, la région est éloignée des grands plateaux techniques hospitaliers spécialisés dans le traitement de pathologies graves. L'hélicoptère du CMH offre aux patients de régions rurales les mêmes chances de traitement thérapeutique que les patients circulant en zone urbaine ou résidant à proximité de services hospitaliers spécialisés.

Trois fois plus rapide

Le plus grand intérêt de l'hélicoptère du CMH, c'est sa rapidité. Là où le déplacement d'un véhicule terrestre est compliqué par la circulation routière, l'hélicoptère du CMH est trois à cinq fois plus rapide. En moyenne, lors de chaque appel, il décolle de sa base en 3 minutes et 42 secondes ! Il peut atteindre très rapidement un lieu d'intervention pour le premier contact de l'équipe médicale avec le patient. Vu sa petite taille, il peut se poser à moins de 100m du patient dans 85 % des cas. Sa rapidité bat aussi des records lors du transport du patient vers l'hôpital le plus adapté à sa pathologie.

L'intérêt unique des patients

L'équipe du CMH est composée de trois spécialistes de l'urgence : un pilote formé pour des missions de type médical, un infirmier spécialisé en soins intensifs et soins d'urgence et, enfin, un médecin spécialisé en médecine d'urgence. Cette équipe dispose des dernières technologies, à commencer par son hélicoptère : un Eurocopter EC145 doté de tous les équipements pour transporter deux patients fragilisés



vers l'hôpital le plus proche et le plus adéquat. Sur le plan financier, l'utilisation d'un tel hélicoptère représente environ 1,5 millions d'euros par an. Fourni avec ses pilotes et un service d'entretien, le coût de l'hélicoptère englobe plus de 55 % des frais incompressibles du service. Un second hélicoptère est disponible pour assurer un remplacement en cas de panne technique. En équipement médical, le CMH recherche aussi en permanence les outils les plus efficaces. Par exemple, en 2011, le CMH a investi dans un échographe portable.

Plus de 90.000 affiliés

La recherche de moyens financiers pour faire fonctionner ce service de secours par hélicoptère est un défi quotidien. Depuis 15 ans, le CMH peut compter sur le soutien de la population et de plus de 90.000 affiliés. Chaque affilié réalise un geste de solidarité par son affiliation : il permet le maintien de ce service médical d'urgence et permet aussi au CMH de réduire autant que possible les frais réels d'intervention et les coûts de facturation pour tous les patients. En remerciement de ce soutien, la carte d'affiliation offre à ses bénéficiaires la gratuité du transport médicalisé lors de toute intervention hélicoptérée urgente.

Le plus grand intérêt de l'hélicoptère du CMH, c'est sa rapidité.

A la demande du 112

Le CMH intervient exclusivement à la demande du 112, comme tous les services de secours. Plus de 80% des interventions sont des missions primaires où l'équipe intervient directement sur une situation grave. Elle peut aussi intervenir en renfort d'un autre service de secours ou réaliser des transferts inter-hospitaliers urgents, si un hôpital doit transférer un patient vers un autre service pour une raison médicale urgente, notamment s'il ne dispose pas d'un plateau technique adéquat.

Votre mutualité, partenaire du CMH

La Mutualité chrétienne de la Province de Namur est partenaire de l'ASBL Centre Médical Hélicoptéré avec laquelle elle a signé une convention afin d'assurer une sécurité tarifaire à ses membres. Tout d'abord, le montant forfaitaire d'une intervention est fixé à 1450 euros (antérieurement, les coûts réels pouvaient s'élever à 3000 euros), quels que soient le lieu d'intervention et l'hôpital de destination. Sur ce montant, la MC rembourse jusqu'à 500 euros. De plus, grâce à ce partenariat, le tiers-payant est appliqué, ce qui signifie que le membre n'aura qu'à régler son ticket modérateur sans avoir à avancer le montant que la Mutualité rembourse. En outre, pour les personnes affiliées au CMH, le transport hélicoptéré est gratuit !

Comment s'affilier au CMH : au 086/45 03 39, tous les jours de la semaine entre 9h et 12h30 ou en remplissant un formulaire sur www.centremedicalhelicoptere.be. Le montant annuel d'une carte d'affiliation est de 30 euros pour une personne seule ou de 47 euros pour une famille.

// OLIVIER LAMBERT

ÉNÉO NAMUR

//NOUVEAU//

Atelier photo numérique avancé "The Gimp"

Si vous avez suivi le module photo numérique basique "photo filtre" et que vous voulez en savoir encore plus sur ce programme, n'hésitez pas à vous inscrire à cet atelier !
 Où : 8 rue du Houx à 5003 Saint-Marc.
 Quand : les vendredis de 13h à 16h dès le 8 février.
 Prix : 95 EUR pour les mutualistes chrétiens, 115 EUR pour les non mutualistes chrétiens.

Renseignements et inscriptions : secrétariat au 55 rue des Tanneries à 5000 Namur, 081/244.813 ou eneo.namur@mc.be

VOS REMBOURSEMENTS

Ostéopathie, chiropraxie et acupuncture

Ces médecines alternatives remportent de plus en plus de succès auprès des patients. La Mutualité chrétienne intervient également dans vos séances d'ostéopathie, de chiropraxie et d'acupuncture. Nous vous remboursons 10 euros par prestation d'ostéopathie et/ou de chiropraxie et/ou d'acupuncture avec un maximum de 5 séances par année civile et par bénéficiaire.

>> Comment obtenir le remboursement?

Vous devez nous remettre une attestation fournie par votre ostéopathe, chiropracteur ou acupuncteur sur laquelle figurent impérativement le nom du bénéficiaire des soins, la date du traitement, le montant payé, le nom du prestataire précédé de sa signature. Vous collez une vignette jaune sur cette attestation et la remettez à votre conseiller mutualiste ou la déposez dans une de nos boîtes aux lettres. Pour obtenir cette intervention, il faut être en ordre de cotisations d'assurance complémentaire et les prestataires doivent être agréés par l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes.

Vous retrouverez la liste des prestataires reconnus sur le site www.mc.be. Vous pouvez également le demander au numéro gratuit 0800 10 9 8 7.

Se soigner en douceur..

Jusqu'à 50 euros par an

10 euros par séance de diététique, psychologie, ostéopathie, chiropraxie et acupuncture



Mutualité chrétienne Province de Namur

Rue des Tanneries, 55 à 5000 Namur
 Éditeur responsable : Alexandre Verhamme
 Fax : 081/23.08.94
 e-mail : namur@mc.be

Tél. 081 24 48 11

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

